

Réunion du 10 septembre 2025

Procès-verbal N° 05

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Jean-Claude PIBOIN

Excusé : M Bernard MAY, Guy MARTIN, Lionel ERAY

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- **Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).**

- **Rappel : les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau de niveau district se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver) (décision Comité de Direction du 26/08/24).**

1 – COURRIEL

- Club de COSSAYE souhaitant engager une équipe 2 en D4. La Commission acte l'engagement de cette équipe.
- Club de MOUX souhaitant engager une équipe 2 en D4. La Commission acte l'engagement de cette équipe.
- Club de ST PIERRE informant de son retrait d'engagement en D4. Amende 84€.
- Club de MOULINS informant de son engagement en D4 en entente avec le club de ST SAULGE (club support). La Commission acte l'engagement de cette équipe.
- Club de CORBIGNY, pris note, une réponse sera apportée.
- Club de CHATEAUNEUF pour un match amical le 07/09/2025 et un autre match amical le 14/09/2025. Pris note.
- Club de GUERIGNY URZY pour un match amical le 12/09/2025 et un autre match amical le 14/09/2025. Pris note.

2 – CONSTITUTION CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4 SAISON 2025-2026

18 équipes se sont engagées pour la saison 2025-2026 en championnat départemental 4 à 11.

2 poules seront constituées (match aller-retour) :

- 1 Poule de 9 équipes + 1 exempt (poule A)
- 1 Poule de 9 équipes + 1 exempt (poule B)

POULE A : CHAULGNES 2/Entente GARCHIZY 3-POUGUES 3/FC IMPHY 2/GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2/LUTHENAY 2/SAUVIGNY 1/CHATEAUNEUF 1 /DRUY BEARD 2 / **COSSAYE 2**

POULE B : DRUY BEARD 1/**E. ST SAULGE 1 MOULINS 3** /LUZY 2/ESN 58 3/CERCY 2/CHATILLON 2/ CELTIC HAUT MORVAN 1/CHATEAU CHINON ARLEUF 2 / **E. MOUX BRASSY 2**

2 – MATCHS NON JOUÉS

Coupe du Conseil Départemental

POUILLY 1 / DONZY 1 – match n°50623.1 du 14/09/2025 – à fixer

Départemental 2 poule B

E. MOUX BRASSY 1 / CORBIGNY 2 – match n°53957899 du 07/09/2025 – [fixé au 02/11/2025](#)

3 – FORFAITS

DEPARTEMENTAL 2 POULE A

CHAULGNES 1 / COSNE 3 – match n°53960059 du 07/09/2025

Forfait déclaré de COSNE 3, match perdu 3-0, -1 point.

Amende 40€.

Match retour à CHAULGNES.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Critérium Féminin poule A

CLAMECY 1 / VARZY 1 – match n°54425465 du 21/09/2025.

Accord des deux clubs pour inverser la rencontre afin qu'elle se déroule à VARZY.

Accord de la Commission.

Le match retour aura lieu à CLAMECY.

CLAMECY 1 / FC NEVERS 2 – match n°54425468 du 21/09/2025

La commission accorde le report de ce match et fixe la rencontre au 05/10/25.

La commission rappelle que toute demande de report de match, doit être justifiée même si accord des 2 clubs et qu'elle fixera les rencontres selon les dates chronologiquement disponibles en MR.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025 A 17H15

Le Président
PINGUET Michel



La secrétaire,
SIMOES Anne Cécile



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.